

ACC. SOCIOPRO RENFORCÉ 49 (ASPR)

Maine-et-Loire

900
Bénéficiaires
par an

OBJECTIF :

L'Accompagnement Socio-Professionnel est un accompagnement individualisé, renforcé et global adapté aux bénéficiaires du RSA éprouvant des difficultés de recherche d'emploi liées à une situation sociale et professionnelle particulière

DÉROULEMENT DE L'ACTION :

CONVOCATION

- Positionnement via 4 circuits possible: Plateforme d'orientation, Profil BRSA supérieur à 24 mois, assistant social, Pôle emploi

RENDEZ-VOUS D'ACCUEIL

- Étude de la situation personnelle: freins à l'emploi, logement, santé, financière, mobilité
- Parcours professionnel, compétences acquises et transférables
- Analyse du projet pro (si défini) ou des attentes professionnelles au regard de la situation et du marché de l'emploi local
- Motivation et profil de personnalité
- Élaboration du CER (Contrat d'Engagement Réciproque)

PARCOURS

- Construction des étapes du parcours : levée des freins, présentation des dispositifs, préparation à la communication verbale et non verbale
- Mise en œuvre des étapes : Accompagnement sur les comportements et l'acquisition des compétences relationnelles, Travail sur les difficultés rencontrées
- Prospection et mise en relation avec les entreprises : Construire et mettre en œuvre un plan de prospection individualisé, Valoriser les compétences et développer un argumentaire
- Sécurisation dans l'emploi ou la formation : Proposer un entretien physique au bénéficiaire, prendre contact avec l'entreprise et envisager la mise en place d'un RDV tripartite
- Evolution du CER (Contrat d'Engagement Réciproque)

BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Contact téléphonique environ 1 mois après la fin de l'accompagnement socioprofessionnel, pour faire le point sur la situation du bénéficiaire et son avancée dans la réalisation des étapes de parcours/plan d'actions.



MOYENS HUMAINS

- Conseillers en insertion
- Assistants administratifs



SITE D'INTERVENTION

ANGERS